

Lettre d'information de Yenne



A vos agendas

Janvier 2009

Samedi 10 janv.	Fête du four	Salle des fêtes St Paul sur Yenne	Ventes de tartes et pains dans les différents fours de la commune et à la salle des fêtes.
Dimanche 11 janv.	Fête du four	Salle des fêtes St Paul sur Yenne	Ventes de tartes et pains dans les différents fours de la commune et à la salle des fêtes. Repas le midi à la salle des fêtes avec animation musette.
Dimanche 25 janv. à partir de 14h30	Bal à papa	Salle des fêtes Lucey	Organisé par Lucey animation. A partir de 14h30 avec en animation Récré Musette. Buvette et gâteaux avec tombola. Entrée payante.
Samedi 31 janv.	Pot au feu	Salle des fêtes St Jean de Chevelu	Organisé par le Farou. Partagez un pot au feu Bio fait maison et profitez de l'ambiance conviviale de la soirée. Adulte : 13€ / Enfant : 6€

Février 2009

Dimanche 1^{er} févr.	Loto du twirling	Salle polyvalente de Yenne	Le programme n'étant pas encore finalisé, veuillez contacter l'Office de tourisme.
Samedi 7 févr. à partir de 20h	Concours de belote	Salle des fêtes Jongieux	Organisé par ACCA Jongieux. Primé avec de nombreux lots. Buffet et buvette.
Samedi 7 févr. de 9h à 21h	Boudin à la chaudière	Salle des fêtes St Jean de Chevelu	Organisé par ACCA St Jean de Chevelu. Vente à emporter de 9h à 21h.
Dimanche 8 févr. de 8h à 13h	Boudin à la chaudière	Salle des fêtes St Jean de Chevelu	Organisé par ACCA St Jean de Chevelu. Vente à emporter de 8h à 13h.
Jeudi 12 févr.	Collecte de Sang	Salle Polyvalente Yenne	Organisée par « Les donateurs de sang ».
Samedi 21 févr.	Concours de belote	Salle des fêtes Traize	Organisé par ACCA Traize. Programme non finalisé, renseignement auprès de l'Office de tourisme.
Samedi 21 févr. à partir de 20h30	Repas dansant Cheyenne Hand	Salle polyvalente Yenne	Repas à partir de 20h30 avec animation 100%. Adulte 18€ / enfant tarif spécial. Réservation possible par téléphone 06 12 24 61 48.
Samedi 28 févr.	Repas des aînés	Salle polyvalente Yenne	Le programme n'étant pas encore finalisé, veuillez contacter l'Office de tourisme.
Dimanche 28 févr.	Repas ACCA Billième	Salle des fêtes Billième	Le programme n'étant pas encore finalisé, veuillez contacter l'Office de tourisme.

Calendrier non exhaustif - Informations données par l'Office de tourisme à la date du 15 décembre 2008.
Possibilité de modifications. Renseignements Office de tourisme de Yenne. ☎ 04.79.36.71.54

Divers :

- ♦ **Cantine** : à l'occasion de la renégociation du contrat des repas scolaires, les cantines du canton de Yenne, à compter du 1^{er} janvier 2009, seront livrées par l'entrepris SHCB (www.shcb.fr). Ce changement de fournisseur implique quelques aménagements dont les parents ont été informés par courrier. Nouveauté pour 2009 : les bons de commande de tickets de cantine ainsi que la fiche de réservation hebdomadaire au restaurant scolaire sont téléchargeables sur le site de la mairie www.mairie-yenne.fr mais restent disponibles en mairie.
- ♦ **Nouvelle installation** : **Chef à domicile 73** à été créé le 17 octobre 2008. Le Chef Sébastien Stouvenot vous propose ses services de Chef à domicile, cours de cuisine et pâtisserie en Savoie. En invitant le Chef à votre table soyez assurés de réussir votre soirée en dégustant un excellent repas tout en profitant de vos invités. Avec les cours de cuisine, découvrez comment ravir vos proches par des recettes simples et savoureuses. Renseignements sur www.chef-a-domicile-73.fr ou au 06.33.39.79.29

Conseil municipal du 4 novembre 2008 (compte-rendu consultable à la Mairie et sur le site www.mairie-yenne.fr)

- ♦ **Concrétisation du prêt pour la construction de la Bibliothèque** : le prêt initial, inscrit et voté au budget primitif pour 970 000€ avait été différé en début d'année. Il est sollicité en cette fin d'année pour un montant de 800 000€, au taux fixe annuel de 5,65%, pour une durée de 20 ans et correspond aux besoins actuels.
- ♦ **Foire de la Ste Catherine** : Le Conseil réexamine le droit de place payé par les marchands forains présents. Après examen des modalités tarifaires pratiquées dans les mêmes circonstances par des communes voisines, le Conseil valide la proposition de fixer à 3€ le mètre linéaire pour la foire de la Ste Catherine 2008.

Rencontre du Conseil Municipal et des Associations le 3 décembre 2008

Le Maire et Jean-Paul Gandin -Adjoint en charge de la vie associative- ont remercié les associations pour leurs actions entreprises et conduites. Ils souhaitent que s'établisse un échange et un partenariat avec la municipalité. Les associations se sont vues remettre l'imprimé de demande de subvention à retourner à la mairie avant le 15 janvier 2009. Celui-ci a été commenté par Jean Paul Gandin. Il en a profité pour expliquer la nécessité de certains renseignements et la prochaine mise en place d'une charte des associations.

Conseil municipal du 4 décembre 2008 (compte-rendu consultable à la Mairie et sur le site www.mairie-yenne.fr)

- ♦ **Analyse financière** : dans un premier temps, le receveur percepteur de la Commune, Guy Fajeau, a présenté les articulations du budget de la collectivité, les dotations de l'Etat, la trésorerie... Dans un deuxième temps, il donne les résultats de l'analyse financière des cinq dernières années commandée par la Commune. Les résultats et les ratios indispensables à une gestion saine, favoriseront l'appréhension des budgets à voter dans les meilleures conditions qui soient. L'analyse prospective sera quant à elle présentée dès le début de l'année.
- ♦ **Subvention** : Pour faire suite à une demande de l'association Pays de Savoie Solidaires et notamment de l'association des Maires de Savoie, qui a lancé un appel à la solidarité pour Haïti suite au cyclone Hanna, le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 250€ en faveur de cette association. Cette subvention viendra compléter l'appui financier du Département qui est partenaire depuis une quinzaine d'années de la ville de Dessalines (200 000 habitants) destinataire de l'appui pour reconstruire ses ouvrages détruits.
- ♦ **Passeports Biométriques** : En juin 2008, l'Etat a sollicité la Commune de Yenne pour la mise en œuvre des passeports biométriques. Cette demande étant devenue exécutoire, il convient de signer une convention avec l'Etat afin de formaliser le transfert de cette nouvelle compétence et des actes à intervenir. Dès lors, les passeports pourront être instruits à Yenne. La Préfecture continuera de valider les demandes.
- ♦ **Enveloppe prime de fin d'année** : Après délibération, le Conseil a voté la somme de 31 000€ que le Maire distribuera aux agents de la Collectivité en même temps que les salaires de décembre.
- ♦ **Bibliothèque** : Les travaux progressent normalement et le bâtiment devrait être livré fin février. Les demandes de subventions concernant les matériels, mobiliers, fournitures informatiques et fonds de livres ont été déposées au Conseil Général. Dans l'objectif d'avoir une organisation professionnelle, la Commune va créer un emploi de catégorie B dans les deux années à venir (organiser des partenariats avec la halte-garderie et la maison de retraite, proposer des animations et acquérir des ouvrages). Cette embauche d'un personnel qualifié devrait se faire dès le printemps. La bibliothèque pourra alors fonctionner dans des conditions optimales en partenariat avec l'équipe de bénévoles et toutes les bonnes volontés qui voudront bien les rejoindre.
- ♦ **Installation d'un ascenseur** : pour faire suite à l'intention d'installer un élévateur à la Mairie, une mise en concurrence pour la maîtrise d'œuvre a été lancée. C'est Matthias Kopac, architecte, qui a fait la meilleure proposition pour 6 000€.
- ♦ **Site Internet de la Commune** : Jean Paul Gandin et Sandrine Gandy exposent le travail de toilettage, de remise à niveau et d'innovation à effectuer pour redynamiser le site Internet de la Commune.
- ♦ **Stade** : Le groupe chargé de la réfection du stade se réunit régulièrement et avance dans la démarche de réalisation. Des visites de stades dans d'autres communes ont permis de découvrir les derniers matériaux sur le marché et de débattre sur leurs qualités et défauts avec les utilisateurs. Tout est mis en œuvre pour permettre à ce projet d'aboutir dans les meilleurs délais.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le jeudi 8 janvier 2009 à 19h00 à la mairie

Cérémonie des Vœux du Maire à la population le vendredi 9 janvier 2009 à 19h à la salle Polyvalente